

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 13 DECEMBRE 2013

Le 13 décembre 2013, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Pascal DESROUSSEAUX, Maire.

Etaient présents : Karim TENNAH, François GALLO, Martine CATERINO, Manuel DE LAS CUEVAS, Marie-Christine DESROUSSEAUX, Laurence LAMALLE, Claude MARMIER, Roger MION, Jean-Louis PFEIFFER, Aurelio VICQUERY.

Secrétaire de séance : Claude MARMIER.

Séance ouverte à 19 h 30.

1- Indemnités de conseil allouées au Comptable du Trésor.

Ces indemnités de fin d'année sont allouées au Comptable du Trésor pour sa collaboration à la gestion du budget de l'eau d'une part, et à la gestion du budget de la Commune d'autre part. Elles étaient respectivement de 53,68 € et de 285,63 € pour la fin d'année 2012.

Pour 2013, Mr le Maire propose d'allouer cette allocation sous forme de pourcentage « récompensant » la qualité des services rendus. Celle-ci ne s'étant pas toujours révélée absolue, il nous propose d'adopter une rétribution à hauteur de 80 % : la décision est adoptée à la majorité (8 voix pour, 2 abstentions et une voix contre).

2- Amortissements concernant le changement de vannes (Service des Eaux).

Le remplacement des vannes a coûté deux factures de 3 604,72 € et de 59,80 €.

Il y a lieu de faire un jeu d'écritures afin de provisionner le budget d'amortissement ; il est décidé de le faire sur une durée de 4 ans, délai « raisonnable » d'usure des installations.

3- Fêtes et cérémonies.

A/ décorations de Noël : Mr le Maire adresse ses félicitations à toutes les personnes qui ont participé à l'opération, ainsi qu'à tous les habitants venus apporter leur contribution à la confection des diverses décorations. Un effort a été fait afin de minimiser le coût de ces installations. Nous avons eu le plaisir de recueillir l'appréciation de plusieurs habitants, et particulièrement sur l'illumination des vitraux de l'église.

B/ vœux du Maire : la date a été arrêtée au samedi 11 janvier à 11 h 30 : Mr le Maire aura l'honneur de présenter ses vœux à tous les habitants de Bucey, et un pot de l'amitié agrémenté de petits fours « maison » sera offert à l'issue de cette réception, à laquelle tous les Bucetons sont attendus nombreux.

4- Informations sur les travaux (voirie, mairie, cimetière).

A/ voirie : le dossier de demande de subvention pour la mise en sécurité des rues du village (montant 17 000 €) a été déposé et accepté pour les services de l'Equipement. Leur réponse devrait nous être adressée sous peu (sachant que nous avons droit à 50 000 € de subvention, nous pourrions

donc présenter ultérieurement d'autres dossiers).

NB : concernant l'un des ralentisseurs prévu à l'entrée du village sur la route venant de Fontvannes, nous décidons de faire une demande auprès du Conseil Général afin de déplacer le panneau d'entrée en agglomération, de 150 mètres environ, pour pouvoir installer le ralentisseur dans la côte, avant l'entrée dans le village,

B/ mairie : la cloison devant séparer la nouvelle salle de la mairie de la salle des associations est désormais posée (entreprise Régis Multiservices). Le côté mairie reste en l'état pour l'instant (l'électricien est venu passer les câbles électriques), et le côté associations va être mis en peinture par les agents communaux Angélique et Jean-Claude, après lessivage et préparation des murs (la peinture sera fournie par le peintre).

La deuxième tranche des travaux pourra commencer dès réception de la réponse courant mars pour le montant de la subvention - si celle-ci ne nous est pas allouée, notre budget nous permettra néanmoins de financer les travaux. Monter un deuxième dossier repousserait d'un an la date des travaux, or nous souhaitons que ceux-ci soient terminés pour fin janvier 2014.

C/ cimetière : début des travaux prévu pour mars, la procédure est en cours, pour validation en janvier.

5- Questions diverses.

A/ coupes de bois : quelques personnes se sont inscrites pour le nettoyage de la coupe de bois sur la route de Chenegy (parcelles 9 – 10 et 11). Monsieur PFEIFFER se chargera de l'organisation.

B/ colis de Noël : la date fixée pour la remise des colis de Noël sera décidée à l'occasion de la réception proposée par le Maire lundi 16/12, pot de l'amitié offert aux employés de la commune, entourés des membres de l'équipe municipale et de l'équipe du CCAS. Mr le Maire rappelle qu'indépendamment de la somme dépensée pour ces colis, une provision est toujours conservée sur le budget du CCAS pour pouvoir assurer une prise en charge urgente et conséquente d'un habitant ou d'une famille en difficulté, rappelant ainsi l'esprit de solidarité voulu par le CCAS.

C/ vente du mobilier scolaire : lors du « vide-école » du 30/11, 19 petits bureaux d'une place sur 22 ont été vendus, ainsi que 3 grands bureaux de deux places, et deux espaliers.

D/ ASPBO : les vitraux étant réparés, et remis en place, le prochain projet de l'association est de faire restaurer la statue de Saint Jacques le Majeur, ainsi qu'un lutrin, et l'aigle qu'il soutient, objets en bois qui sont attaqués par les parasites. Un tableau ornant le mur gauche est également l'objet d'une surveillance attentive et aura besoin d'un entretien dans les prochains mois. Les demandes de subventions sont envoyées à l'organisme concerné. L'autorisation d'entreprendre ces travaux, demandée par l'ASPBO, lui est accordée à l'unanimité.

E/ vie des différentes associations de Bucey : Mr le Maire salue le travail accompli par les associations, mais déplore le fait que ces dernières œuvrent de manière trop isolée, sans cohésion ni communication entre elles, il souhaiterait que les différentes associations unissent davantage leurs efforts pour faire vivre le village en fédérant l'ensemble de la population plutôt que de travailler de manière isolée. Cette question sera soulevée lors de la réunion des associations prévue le 17/12.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 30.